

PAUVRETE ET EXCLUSION SOCIALE: UNE NOUVELLE THEORIE DU SOCIAL !

Mohamed Saïb **MUSETTE***

L'exclusion sociale, en tant que mécanisme de paupérisation, n'est pas à confondre avec la pauvreté comme phénomène social historique de l'humanité, largement décrié dans la philosophie de la misère. Cet essai vise à revenir sur la conceptualisation de ces deux notions qui ravissent la vedette de la pathologie sociale de la réflexion globalisante. Le désordre social actuel, organisé par le processus de la mondialisation, nous ramène à l'état primitif des sociétés humaines, avec d'un côté, des sociétés d'une abondance extrême et de l'autre, des sociétés avec des manques flagrantes pour la satisfaction des besoins fondamentaux. La mondialisation fait habiter ces deux sociétés dans un «petit village». Cette bulle a créé ainsi sa propre contradiction. Le risque d'une autodestruction est omniprésent. Pour l'instant, les outils d'inclusion sociale servent de traitement symptomatique de la pauvreté et de l'exclusion sociale, dans sa version du XXI^e siècle. Pour combien de temps encore...

1. LA PAUVRETE, UNE PHILOSOPHIE DE LA MISERE.

Devant les décompositions sociales actuelles, il semble qu'il nous faut parfois un peu de prudence pour parler de la «pauvreté». Ce phénomène est devenu un fond de commerce non seulement pour des catégories sociales entières, qu'elles soient dirigeantes ou dirigées, dominantes ou dominées, dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement.

Beaucoup de qualificatifs sont utilisés par les uns et les autres pour signifier la paupérisation de la société remise en marche depuis quelques années. La décennie 1997/2006 a été déclarée «Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté». Il est temps, à notre sens, de revoir ce phénomène, de connaître ses tendances et son évolution. Mais comment définir la pauvreté? Est-ce qu'on sait réellement les conditions de vie des pauvres? Comment les ménages luttent contre le «risque» de tomber dans la pauvreté? On

* Chercheur CREAD

parle aussi des nouveaux pauvres ! Mais qui sont-ils ? D'où viennent-ils ?

La pauvreté dans la conception universelle

Il existe une masse de littératures sur la pauvreté dans tous les domaines des sciences humaines. Nous nous arrêterons ici sur une proposition qui nous semble appropriée. Les analystes¹ proposent généralement des définitions dérivées du système langagier. En premier, la pauvreté signifie « la pénurie » qui touche une population à l'échelle d'un territoire (par exemple, on parle des « pays pauvres ». En second, la pauvreté désigne un « déclassement » qui touche des groupes sociaux particuliers par rapport à une population plus large (détermination administrative d'un seuil de pauvreté); et enfin, la pauvreté renvoie à des « rapports sociaux » dans lesquels il est « normal » que des groupes fassent l'objet de liens qui les déprécient, les infériorisent et n'admettent pas la réciprocité. Ces trois acceptions se combinent et s'excluent et ne peuvent être confondues.

La définition administrative semble être la plus opératoire (bien que limitée) dans un premier temps car elle est aisément « instrumentalisable ». Cependant, la mesure de la pauvreté n'est pas facile. Mais il semblerait que les analystes adoptent partout un « seuil de pauvreté ». Ce seuil est généralement mesuré en fonction d'une seule variable « le revenu ». On entre dans le « panier statistique de la pauvreté » généralement à partir de « 40 à 60% du revenu moyen par personne » en Allemagne ou comme aux Etats Unis, à partir « des critères de besoins alimentaires » ou encore selon « le niveau de l'allocation de revenu minimum » comme en Belgique.

En général, chaque société adopte une définition particulière pour la mesure de la pauvreté selon la période étudiée. Dans les années quatre-vingts, on a assisté à une inflation de discours sur ce phénomène, notamment avec l'apparition des « nouveaux pauvres ». Partout dans le monde, on a assisté à une modification quantitative et qualitative des données sur la pauvreté.

Cette transformation semble s'accroître, elle superpose de nouvelles couches de pauvreté, de nouvelles formes de pauvreté, de

¹ cf article de LAWSON. R « The Challenge of « New Poverty » Lessons from Europe and North America, pp 162-173 in « Politik und Gesellschaft - Revue International Politics and Society, n°2/1994 – Bonn.

nouveaux mécanismes de paupérisation à la pauvreté classique que la société et l'Etat ont toujours gérée selon les modes d'actions sociales ou de solidarité depuis les «Poor Laws» britannique du 19^e siècle ou encore selon le régime solidaire de la «charia» islamique, de la charité chrétienne..

Il semble partout que ces actions sociales classiques ne sont plus efficaces, car les nouveaux pauvres sont d'abord «moins connus» que les pauvres traditionnels, ils sont « plus malheureux » car ils supportent mal « les conditions de pauvreté » et ils sont « moins bien aidés », mais partout, on estime que cette catégorie est « curable », c'est à dire la chute sociale peut encore être arrêtée.

Les discours sur la pauvreté

Toute définition repose sur une base doctrinale particulière. C'est dans cette logique que nous proposons un survol des discours généralement élaborés par les analystes. John Friedman, dans son analyse sur la pauvreté, présente quatre types de discours: la pauvreté est entendue au sens «administratif », au sens «moral», au sens «scientifique» et au sens «stratégique»².

Pour **l'administration**, la pauvreté n'existe que par rapport à un «seuil de pauvreté». Ce seuil est déterminé généralement en fonction d'un «niveau de revenu», sinon dans le cas des statistiques imparfaites, il est établi en fonction de la «consommation de calories », expliqué en termes monétaires. Deux niveaux de pauvreté sont établis : la pauvreté absolue et la pauvreté relative. Ceux qui sont dans la pauvreté absolue sont les ménages «sans revenus»; tandis que ceux qui sont dans une pauvreté relative, sont les ménages qui ont un revenu inférieur au seuil admis.

Pour **les moralistes**, la pauvreté relève de la pathologie sociale d'inspiration religieuse. Les pauvres sont souvent qualifiés par des étiquettes sociales telles, les miséreux, les indigents, les classes populaires, les pauvres laborieux, les classes dangereuses... Du point de vue moral, la pauvreté est un état social qu'il faut gérer d'une manière ou d'une autre. Cet état est le produit d'une volonté divine - les pauvres ont droits à l'aumône, à la charité La société doit gérer ses

² John FRIEDMAN. «Repenser la pauvreté» p. 187/200 in Revue Internationale des Sciences Sociales: «La pauvreté», N°148, juin 1996.

pauvres par la création des institutions appropriées: foyer, prison (pour les dangereux), hospice...

Pour **les scientifiques**, les pauvres sont des victimes de la structuration sociale : on parle généralement des «exclus», des «marginaux» ou des «exploités». Quelle que soit la conceptualisation, les définitions scientifiques font de la pauvreté un phénomène structurel. La pauvreté est « *le produit de donnés dites structurelles de l'ordre socio-économique, qui par exemple, tendent à créer des excédents de main d'œuvre sur le marché du travail à l'échelle du système* ». Les analyses de l'exclusion sociale rejoignent souvent la thèse de développement humain, celles des marginaux appartiennent à la théorie classique, et celles des exploités, des classes dominées font référence aux théories d'inspiration marxiste.

La pauvreté selon l'acception **stratégique** est définie comme une forme de «dépossession». Ainsi à l'inverse, c'est par une autonomisation collective des pauvres que sont recherchées les solutions. L'action stratégique est organisée en trois dimensions : sociale, politique et psychologique. Cette acception fait appel aux droits des pauvres – au sens des Droits de l'Homme. Elle se fonde aussi sur le secteur «moral» de l'économie, autrement dit une économie sociale et solidaire, conduite généralement par la société civile.

En fait, le discours stratégique semble être celui qui combine les trois acceptions précédentes. Il fait appel aux instruments de mesure «administratif», à la logique «moraliste et humanitaire» et aux idées développées par les scientifiques. Ce discours-synthèse propose une action stratégique novatrice qui est celle des «droits des pauvres», dérivé du registre humanitaire. Cette action permet ainsi au système de fonctionner avec ses pauvres devant l'incapacité des Etats à éradiquer la pauvreté. C'est aussi un discours pragmatiste faisant de la pauvreté un mal nécessaire à gérer. Mais la gestion de la «nouvelle pauvreté», reste encore emblématique, dans ses manifestations particulièrement en milieu urbain, car elle est encore très mal connue. La paupérisation des sociétés humaines est ainsi globale, la pauvreté qu'on continue à attribuer aux zones rurales, défavorisées. Elle s'installe désormais dans la ville et devient, comme le fou pour le roi, un élément structurant de chaque quartier de la Cité. Le banquier des pauvres a même obtenu le Prix Nobel !

La nouvelle pauvreté urbaine

Il est admis généralement que le chômage entraîne de facto des réactions de survies et de détresses parmi les chômeurs. Le processus de la mondialisation a généré aussi une baisse de pouvoir d'achats des travailleurs, salariés en particuliers, avec le chômage global.. Cette nouvelle pauvreté frappe aussi bien les pays industrialisés que les pays du Sud.

Malgré les mesures arrêtées, par les économies dominées, pour la prise en charge des travailleurs qui ont perdu leurs emplois (pertes induites par les réformes économiques), un processus de «déclassement social» être observé un peu partout dans le monde – avec l'arrivée des «nouveaux pauvres» au bas de l'échelle sociale, plus accentuée dans les économies dominées. Ces nouveaux pauvres acceptent difficilement les conditions de la pauvreté La lutte contre la pauvreté reste ainsi un vœu pieu ! Les pauvres ont eu leur sommet mondial du microcrédit, pour qu'ils puissent se débrouiller devant l'impuissance des pouvoirs publics et des intermédiaires parfois sans scrupules...

Ces conditions ont été encore aggravées par la dévalorisation des normes sociales et des conditions de réussite sociale. L'exemple le plus grave paradoxalement est la dévalorisation de l'école et des diplômes. Nombreux sont les pays qui ont investi dans l'éducation, censée être une condition indispensable pour accroître les performances économiques et l'amélioration de l'employabilité des agents sociaux. Or le chômage des diplômés, dans les économies dominées, est un élément démythificateur de ce postulat³.

Le déclassement social, conjugué avec la dévalorisation de l'école et des diplômes, est en soi un risque majeur devant le mythe d'une modernité censée accompagner le processus de la mondialisation. Devant cette situation nouvelle, des changements notables sont observés dans les comportements sociaux :

- le travail des enfants refait surface. La nouvelle Convention du BIT ne milite plus fondamentalement à la lutte contre le travail des enfants mais à prévenir les «pires formes de mise au travail des enfants.

³ Cf. Rapport Banque Mondiale 2007 sur les générations nouvelles.

- Des modifications aussi sont constatées au niveau de l'approche genre. Les femmes, plus aptes à l'emploi flexible, précaire, à durée déterminée, sont captées par un segment du marché du travail-réduisant ainsi la moitié de l'humanité à une citoyenneté de seconde catégorie.

- Les personnes âgées aussi reviennent le plus souvent sur le marché du travail pour éviter une « mort sociale » précoce et pour partager les « petits boulots » destinés aux « jeunes ».

Ces trois catégories sociales, vulnérabilisées, par le déficit en « capacités » non seulement physiques mais aussi sociales, par un processus de minorisation des enfants et des femmes et un processus de dépréciation des personnes âgées, pourtant vénérées dans la société traditionnelle. Une nouvelle théorisation de la pauvreté est mise en forme ces dernières années, avec l'exclusion sociale.

2. EXCLUSION SOCIALE: UNE «THEORIE» DU SOCIAL?

Une certaine distance mérite d'être prise par rapport aux paradigmes de l'exclusion sociale, nouvelle école de pensée en construction. Dans une société en pleine métamorphose comme celle de l'Algérie, l'exclusion sociale, comme modèle explicatif, reste encore à construire sur la base de l'observation de la liaison généralement admise entre la pauvreté et le chômage. Le débat reste ainsi ouvert.

Les sociétés humaines sont entrées, partout dans le monde, dans une phase nouvelle. La décomposition sociale actuelle, imposée par le nouveau désordre mondial en construction, a rendu inopérants les registres théoriques bâtis par les pères fondateurs de la sociologie (Marx, Durkheim ...) - une nouvelle lecture de la dynamique sociale est apparue, comme pour justifier la perte des pères devant la désacralisation des normes sociales, la perte (ou le renouveau) des valeurs, des règles qui ont fait fonctionner et ont structuré les rapports sociaux ou les relations humaines. Mais comme le progrès scientifique se construit toujours sur la base des avancées de la connaissance, une multitude d'études empiriques est lancée, un peu partout à travers le monde, sur la base d'une notion nouvelle: l'exclusion sociale. Cette notion n'est pas pourtant nouvelle en soi, car elle repose sur des idées puisées dans les doctrines connues, elle est nouvelle surtout par sa

capacité d'instrumentalisation et la magie de son pouvoir de légitimation d'une nouvelle conscience.

Un regard critique sur l'utilisation abusive de cette notion est nécessaire. Certes sa banalisation, son adoption par des analystes et des décideurs a permis un enrichissement de sens, permettant ainsi une conceptualisation de cette notion. Notion devenue ainsi polysémique, sa conceptualisation invite ainsi à une prudence méthodologique, sans quoi les phénomènes réunis sous le couvert de l'exclusion sociale ne seraient qu'une mosaïque de non sens. En premier, nous proposons de reprendre brièvement la genèse de cette notion. Ensuite, nous passerons en revue le débat actuel au niveau international et enfin son «adoption» pour décrypter le désordre social au niveau des pays du Sud.

Exclusion sociale: généalogie d'un concept.

La notion d'exclusion sociale est une création européenne récente. Elle a donné lieu à toute une série de débats et a fait même l'objet d'une conceptualisation théorique.

La notion «d'exclus» a été retenue par son auteur (Lenoir, 1974) pour son rapport au Gouvernement français, destiné à la publication. Il a opté pour le titre médiatique suivant pour la publication: «les Exclus: un français sur dix». Il venait d'inventer malgré lui, une notion qui avait un pouvoir d'explication inattendu. Cette notion est ainsi le produit d'un pur hasard (Paugam, 1995) et n'est pas sortie d'un laboratoire, ni d'une théorisation scientifique. Sous la notion d'exclusion, Lenoir regroupait une série de populations exclues du système de «sécurité sociale», à savoir - les handicapés, les personnes âgées, les enfants maltraités, les personnes sujettes à des tentatives de suicide.

A partir de cette date, et surtout durant les années 1980, un débat de fond sera engagé par les scientifiques français surpris de la faiblesse de leurs «écoles de pensée» et par le succès de cette notion magique «d'exclusion» qui permet de tout expliquer. La popularité de cette notion dérange aussi. Car elle met en évidence l'impuissance du système de protection sociale française face aux nouveaux problèmes sociaux - ghettoïsation des banlieues, chômage, pauvreté dynamique de l'économie souterraine, emploi précaire, et les changements induits dans les comportements des agents sociaux, des familles, des groupes

sociaux... Le succès de cette notion en France allait produire l'inévitable. Tout un programme d'insertion sera mis en œuvre pour panser les *fractures et les ruptures sociales* constatées, pour réduire ses effets sur l'affaiblissement des *liens sociaux* observés. Une action d'envergure (Swartz, 1981), jamais réalisée en France, sera ainsi lancée pour l'*insertion des jeunes* d'abord, ensuite dans les *zones de non droit*, des *quartiers d'exclus* en milieu urbain, à travers une stratégie fondée sur une régulation micro-locale, à travers la notion de *proximité*.

La théorisation de l'exclusion sociale.

La popularité et l'extension de son pouvoir d'explication et de son instrumentalisation en a fait une notion vedette. Les notions vedettes produisent une fascination et une séduction généralement démesurées. Elles voyagent ainsi très vite.

Toute une nouvelle théorie de l'exclusion sociale a été ainsi progressivement construite par des chercheurs en France (Paugam, 1995), en Angleterre (Silver et Wilkinson, 1995) et ceux de l'IIES, en prévision du Sommet Mondial sur le Développement Social (Rodgers, Gore & Figuriado, 1995) avec une philosophie d'un nouveau contrat social, avec un concept central et toute une batterie d'indicateurs des nouveaux phénomènes sociaux. La force de cette nouvelle théorie réside surtout dans les possibilités réelles d'instrumentalisation d'un programme en fonction des populations ciblées et des zones parfaitement circonscrites.

Les tentatives de théorisation de l'Exclusion Sociale prennent appui certes sur l'acception française mais elles intègrent aussi d'autres éléments. Dans sa tentative de conceptualisation, Silver (1994) propose trois paradigmes de base, chacun avec un modèle culturel de référence. Autrement dit, le choix d'une acception implique l'adhésion à la philosophie doctrinale implicite.

Le paradigme de la solidarité

Ce paradigme est la base de doctrine dominante en France : l'exclusion sociale est le produit d'une rupture du contrat social (Rousseau) entre les individus et la société. Dans cette doctrine, les exclus sont composés essentiellement par les pauvres, les chômeurs et les minorités ethniques. La solidarité française se fonde sur des droits et des devoirs.

Le paradigme de la spécialisation

L'exclusion sociale est déterminée selon ce paradigme par le libéralisme individuel en référence à la philosophie de Hobbes - cette école de pensée est dominante surtout aux Etats Unis. Il est admis, dans cette conception que l'individu possède tous les droits de «passer» les frontières sociales et économiques. L'exclusion est assimilée en ce sens à la «discrimination».

Le paradigme du monopole

L'ordre social est marqué par la coercition, imposé par des rapports hiérarchisés en référence à la philosophie weberienne. Cette doctrine est dominante en Angleterre et dans les pays Nordiques. L'exclusion sociale est la conséquence directe du monopole exercé par des groupes sociaux. Ces groupes exercent le droit d'accès à travers des règles strictes.

Cette construction théorique de Silver semble intéressante dans la mesure où elle nous permet de prendre conscience des registres doctrinaux. Cette description ne reflète nullement la réalité dans les pays indiqués; dans le concret, on peut souvent observer des imbrications des références. Le mérite de cette construction est surtout d'ordre épistémologique et elle impose, par là-même une certaine prudence méthodologique, car le mimétisme risque de conduire à une dénaturation de la réalité observée. Du même coup, les actions empruntées sur la base d'une grille d'observation peuvent non seulement être inopérantes mais risquent d'engendrer des effets contraires.

En dépit de ces divergences doctrinales, les définitions de l'exclusion sociale, possèdent un certain nombre de points convergents, par exemple:

L'exclusion sociale est généralement définie en opposition à l'*intégration sociale* - cette dernière fait appel surtout à un sentiment d'appartenance à une société, à un groupe social.

L'exclusion sociale est un concept multidimensionnel. L'exclusion est, en ce sens, globale- elle est politique, économique et sociale. Elle dépasse les mécanismes de redistribution et intègre les rapports de pouvoir, de dominance culturelle et d'identité sociale.

En dernier, bien que l'exclusion sociale fasse souvent référence à un état ou une situation, elle est surtout appréhendée en tant que processus en mettant l'emphase sur les mécanismes institutionnels par lesquels les agents sociaux sont exclus.

L'exclusion sociale dans les pays du Sud.

L'exclusion sociale, comme nous venons de le voir, est une théorie en construction pour la compréhension et l'analyse de la décomposition sociale en cours surtout dans les pays du Nord. Il n'est pas étonnant que les analystes et les décideurs des pays du Sud soient fascinés et séduits par cette grille de lecture de la société. Et là, le pas est vite franchi parfois sans aucune prudence épistémologique.

Un certain nombre d'études sur l'exclusion sociale a été conduite dans les pays du Sud, notamment en Afrique sub-saharienne (Lachaud, 1993), par le groupe péruvien en Amérique Latine (Figueriedo, 1996), dans le monde arabe - au Yemen (Hassem, 1996), en Tunisie (1997) et en Inde (Appasamy et al, 1996).

Ces tentatives dans les pays du Sud ont conduit les auteurs à élargir la conception de l'exclusion sociale en intégrant les éléments classiques définissant *la pauvreté, le chômage et le secteur informel*. Cette collusion est inévitable au regard de la paupérisation massive et du chômage global, observés dans les pays du Sud. Cette paupérisation a été engendrée notamment durant la dernière décennie de ce millénaire par le processus de la globalisation de l'économie mondiale. En fait, les disparités observées entre les pays du Nord et les pays du Sud peuvent donner lieu à une forme d'exclusion à l'échelle planétaire!

En conséquence, la transposition de la lunette de l'exclusion sociale pour observer les réalités des pays du Sud n'est pas sans risque. Il faut être extrêmement prudent car l'application des mesures adoptées face à l'exclusion n'est pas sans incidence si ces mêmes mesures sont préconisées pour la lutte contre la pauvreté, contre le chômage, contre l'expansion du secteur informel, contre les luttes tribales, claniques... dans des sociétés, elles-mêmes globalement marginalisées, déconnectées et dépendantes des économies du Nord!

L'exclusion sociale et pauvreté: quelle relation?

La collusion entre pauvreté et exclusion sociale est, pour les pays du Nord, un bon alibi pour agir sur la décomposition sociale. Les décideurs ont besoin d'une argumentation pour cautionner les «décisions», souvent prises au préalable. Toute argumentation se fonde généralement sur une doctrine, une philosophie sociale. Cette décomposition s'est manifestée surtout, dans les pays du Nord, par

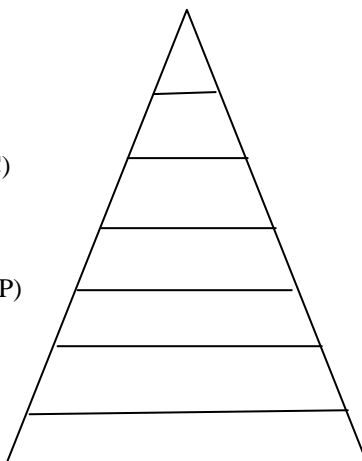
l'émergence d'une «nouvelle pauvreté» dans des sociétés qui se croyaient à l'abri ou du moins avoir éradiqué ce phénomène: *«the re-discovery of poverty in the North offers new opportunities to put traditional concerns onto the international agenda»* (De Haan et Maxwell, 1998).

La conceptualisation de cette notion, sa théorisation, a permis ainsi, de développer des actions afin de ralentir la progression de la pauvreté au sens large du terme, dans les pays du Nord. Cette théorisation autorise ainsi de «re-souder» les populations des pays développés dans une logique de développement homogène car le «seuil de pauvreté», comme indicateur, n'autorise aucune action internationale, y compris pour les pays du Nord. C'est à ce niveau qu'on peut estimer la «valeur-ajoutée» de théorisation qui supplante ainsi les modèles explicatifs de la pauvreté y compris les indices de développement humain. Cette collusion entre pauvreté et exclusion sociale n'est pas ainsi fortuite. Pour certains, la pauvreté est un effet de l'exclusion sociale. Cette mixture est construite, d'une manière assez suggestive, par Arjaan de Haan et Maxwell (1998), pour situer les Zones et les éléments de l'exclusion sociale.

Zones	Eléments
Droits	Humains Légal/ civique Démocratie
Ressources	Capital humain et capital social Marché du travail Produits Subventions de l'Etat Allocation des ressources collectives
Relations sociales	Solidarité familiale Réseau d'entraide communautaire Mouvement associatif

Cette construction théorique des champs de l'exclusion sociale permet de comprendre le profond changement apporté sur le plan scientifique à cette notion depuis sa médiatisation. Une deuxième construction, de Baulch (1996) nous offre des niveaux d'appréciation de la pauvreté à l'échelle mondiale:

- 1 Consommation privé (CP)
- 2 CP+Accès aux services collectifs (ASC)
- 3 CP + ASC + Aide de l'Etat (AE)
- 4 CP+ ASC+AE+ Accès à la propriété(AP)
- 5 CP+ ASC+ AE + AP + Dignité(D)
- 6 CP+ ASC+ AE+ AP+ D+ Autonomie



A travers ce schéma, la connexion entre exclusion sociale et pauvreté est parfaitement caricaturée. Il semblerait que la mesure de la pauvreté au sens monétaire du concept, se trouve au sommet de la pyramide (c'est la situation de la pauvreté établie à partir des seuils (et du classement des pays) par la Banque Mondiale. A la base, c'est la conception de la nouvelle pauvreté dans les sociétés du Nord: On est classé pauvre, dans les pays industrialisés, si on est privé au moins d'un élément de la base.

L'une des nouveautés de cette théorie, qui permet de souder les liens entre exclusion sociale et la pauvreté est sa recette *d'inclusion sociale*⁴. La pertinence d'un mode d'inclusion sociale repose sur le diagnostic des mécanismes d'exclusion sociale. Ce concept différent de procédures *d'insertion sociale* tout comme des dispositifs *d'intégration sociale*. L'inclusion sociale est pensée comme une action des exclus sur eux-mêmes, loin de l'idée de l'aide sociale, des largesses des «in» ou de la charité des «riches». Les pauvres s'imposent comme un acteur social, défenseur de modes d'inclusion. C'est un combat non violent pour occuper une place et une position sociale dans la dignité

⁴ Lelkes Orsolya, 2006. Social exclusion in central-Eastern Europe : concept, measurement and policy interventions. European Centre for Social Welfare Policy and Research, Vienna. STEP, Portugal, ed. ILO, Geneva.

CONCLUSION : UN PROGRAMME DE LUTTE DIFFERENCIEE: LE MYTHE DE L'ERADICATION DE LA PAUVRETE DANS LES PAYS DU SUD.

La lutte organisée contre la pauvreté dans le monde, moyennant cette nouvelle théorisation de l'exclusion sociale, autorise ainsi un traitement mondial (donc un financement international) de la pauvreté. La nature de la nouvelle pauvreté au Nord mobiliserait ainsi des ressources faramineuses. Encore une fois, la pauvreté des peuples du Sud aurait servi comme fond de commerce. Toutefois, il est à relever que les programmes stratégiques de lutte contre la pauvreté retenus au niveau de la Banque Mondiale et du FMI sont orientés notamment vers les pays les plus endettés de la planète. Ces programmes sont certes très importants pour ces pays mais ils restent largement insuffisants ne serait-ce que pour atteindre le premier des objectifs du Millénaire – à savoir réduire la pauvreté de moitié dans le monde d'ici 2015. Si d'une manière globale, on peut observer un recul de la pauvreté dans le monde, mais dans certains pays pauvres, la pauvreté continue sa progression.

A notre sens, et en examinant de plus près l'état des sociétés dans les pays du Sud, l'éradication de la pauvreté relève d'un ancien mythe pour au moins trois raisons:

Pour relever le niveau de pauvreté (liée à l'alimentation seulement) des pays du Sud au même niveau de la pauvreté des pays du Nord - autrement dit *procéder à un ajustement social mondial* - l'effacement de la dette des économies dominées ne serait nullement suffisant. Il faut aussi faire cesser les conflits, les guerres - donc fermer les usines de production massive d'armes des pays du Nord notamment.

Pour un programme de cette taille, un consensus universel est impossible à réunir. Deux résistances sont à craindre : d'abord, ils sont nombreux dans les pays du Sud, ceux qui font un «commerce» de la situation précaire de leurs populations; ensuite, aucune instance internationale n'a la puissance d'imposer une lutte totale et finale contre la pauvreté. Le combat contre l'exclusion sociale consisterait à lutter contre sa propre existence. Ce désordre mondial est parfaitement orchestré et organisé. Il procède d'une logique de domination des puissances économiques et technologiques des pays du Nord sur le reste de la planète.

Plus de dix ans après la Déclaration de Copenhague sur le Développement Social, aucun programme international n'a abouti à

ralentir la progression du chômage, l'écart entre le Nord et le Sud, à réduire le niveau de pauvreté au niveau des pays les moins avancés. Des programmes de la lutte contre la pauvreté sont lancés depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire – c'est réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015, l'écart entre les économies riches et pauvres ne cesse de s'élargir.

Références bibliographiques

- Apasamy, P** et al., 1996, Social Exclusion from a Welfare Rights Perspective in India, édition IIES, Genève.
- Baulch, B.**,1996. The new Poverty Agenda: a disputed consensus, IDS Bulletin, Volume 27, N°1: 1-10, Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.
- Bédard, Daniel.2007. "The social exclusion discourse: ideas and policy change" in *Policy & Politics, Volume 35, Number 1, January 2007*, pp. 123-139(17), ed. Policy Press, UK.
- De Haan Arjaan & Maxwell Simon**, 1998. Poverty & Social Exclusion in North and South, in IDS Bulletin Volume 29, N° 1: 1-8 Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.
- Figuieredo, J. et al**, 1996, Social Exclusion and Inequality in Peru, édition IIES, Genève.
- Gore, C., & Figuieredo, J.**,1997, Social Exclusion and Anti-poverty policy: a debate. Research series, N° 110. Edition IIES, Genève.
- IIES**, 1996. Social Exclusion and Anti-Poverty Strategies : research project on the patterns and causes of social exclusion and the design of policies to promote integration : a synthesis of findings, IIES, UNDP, Geneva.
- Harwin Judith & Fajth Gaspar**, 1998, Child Poverty and Social Exclusion in Post-Communist Societies, in IDS Bulletin Volume 29, N°1: 66-76, Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.
- Hashem, M.**,1996, Goals for Social Integration and Realities of Social Exclusion in the Republic of Yemen, Edition IIES, Genève.
- Lachaud J.P.**, 1993,Le marché du travail et l'exclusion sociale en Afrique Sub-saharienne, édition IIES, Genève.
- Lenoir, R.**,1974 Les Exclus : Un français sur dix, édition du Seuil, Paris.
- Musette Mahmud Saïb**, 1994, Le chômage et l'exclusion sociale : aspects qualitatifs, Rapport de Recherche, CREAD/ IIES.

OCDE, 2007. Etude économique de la France 2007 : Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, France.

Paugam, S 1995. Exclusion sociale : l'état du savoir, édition la découverte, Paris.

Rodgers, G., Gore, C., & Figuieredo, J., 1995. Social Exclusion: Rhetoric, Reality and Responses. Contribution to the World Summit for Social Development, édition de L'IIES, Genève.

Schwartz Bertrand, 1981. L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Rapport au Premier Ministre.

Silver, H., 1994, Social exclusion and social solidarity: three paradigms. Edition IIES, Discussion papers N°69, Geneva.

Silver H. & Wilkinson F., 1995, Policies to combat social exclusion: a French-English comparison, Edition IIES, Discussion papers N°83, Geneva.